



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in DELVALLÉE (Ellen), LIGNEREUX (Cécile) (dir.), *Rhétorique de la requête (xvi^e-xvii^e siècles)*, p. 277-280

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15844-8.p.0277](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15844-8.p.0277)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2023. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Francis GOYET, « Préface »

Dans le sillon du *rhetorical turn* des années 70-90, le présent ouvrage ouvre une voie d'exploration prometteuse en ne s'intéressant pas aux grandes *orationes*, mais aux petits types de discours, très fréquents dans les corpus des littéraires. Ils ne sont pas moins techniques que les *orationes*, se situent certes hors contexte institutionnel mais dans un cadre d'Ancien Régime très hiérarchisé. L'étude de leur pratique relève de la rhétorique et confine à l'anthropologie.

Ellen DELVALLÉE et Cécile LIGNEREUX, « Introduction »

Les types de discours tels que la requête sont théorisés et illustrés aux XVI^e et XVII^e siècles par les traités de rhétorique et manuels d'art épistolaire. Si le nombre et la place des séquences argumentatives de la requête semble stable, l'exploration méthodique de textes épistolaires, poétiques ou dramatiques montre comment les auteurs et locuteurs s'approprient les conventions en exploitant les ressources rhétoriques offertes par le genre littéraire dans lequel le discours s'inscrit.

Cécile TARDY, « Pratiques de la lettre de demande. Le florilège de François de Fenne (*Secrétaire à la mode réformé*, 1684) »

Dans le *Secrétaire à la mode réformé* de François de Fenne, le corpus de lettres de demande repose bien sur un même acte de langage (directif) mais frappe par son caractère composite, notamment parce qu'il associe modèles fictifs et lettres réelles. Nous nous interrogerons sur cette hybridité pour montrer que la spécificité des stratégies rhétoriques mises en œuvre par les auteurs prend sens quand on les confronte aux lettres fictives qui sont aussi données à lire.

Adeline DESBOIS-IENTILE, « Lemaire de Belges épistolier. L'art de la demande »

Au cours de sa carrière, Lemaire a adressé plusieurs requêtes à sa protectrice, Marguerite d'Autriche, et aux grands de sa cour. Ces lettres s'inscrivent dans un contexte asymétrique et hiérarchisé qui influence les formes d'écriture : aux revendications d'humilité du demandeur correspond l'exaltation du bon plaisir de la destinataire, de façon à faire aboutir la négociation tout en préservant les places respectives des participants à l'échange.

Agnès COUSSON, « Demander, prier, conjurer. La *petitio* dans les lettres de Racine »

Les lettres de Racine manifestent une variété de stratégies stylistiques et de postures éthiques en fonction du destinataire, dans des requêtes tendres et plaintives à sa sœur, des requêtes humbles à Mme de Maintenon, des requêtes accompagnées de reproches spirituels aux amis lettrés ou encore des requêtes directives à son fils. Plaintes, reproches, offres de service, assurances de souvenir et autres protestations d'amitié sont ainsi mobilisés en soutien aux différents lieux de la requête.

Laure DEPRETTO, « "Au service de Sa Majesté". Les lettres au roi de Bussy-Rabutin, entre demande de grâce et offre de service »

Contrairement à ce que laisserait penser sa position de disgracié, Bussy-Rabutin n'a pas uniquement écrit au roi des lettres de demande : si ses lettres visent à éviter la qualification jugée dégradante de placet, elles participent de plusieurs types de lettres recensés par les traités et manuels épistolographiques, en particulier l'offre de service et la remontrance. La situation oblige pourtant l'épistolier à présenter comme une grâce ce qu'il considère comme un dû, eu égard à son mérite.

François ROUGET, « Une espèce discursive de la rhétorique de la requête. La réclamation en vers au XVI^e siècle »

L'article examine les objets et acteurs de la requête dans les pièces où les poètes réclament un dû, montrant les différentes hiérarchisations possibles entre un prince supérieur et un poète dépourvu mais dans son bon droit. Parmi les composantes de la stratégie argumentative de ces requêtes, figurent

narrationes, images et autres jeux d'esprit. La nature poétique de ces pièces innerve l'ensemble des lieux de la requête, par la concision et l'éclat ou bien l'amplification et la grandiloquence.

Pauline DORIO, « La requête dans les *Epistres morales et familiares* de Jean Bouchet »

Jean Bouchet, homme de loi, est rompu à l'usage des manuels épistolographiques et se montre soucieux de présenter ses requêtes épistolaires comme honorables. Toutefois, dans certaines épîtres, Bouchet met en avant son statut de poète à titre de *captatio benevolentiae*, voire propose de petits morceaux de bravoure poétiques en guise de rémunération anticipée de la demande, quitte à bouleverser l'ordre canonique de la requête.

Robert J. HUDSON, « “De style trop mince”. L'humilité hyperbolique de la requête dans les épîtres lorraines de Clément Marot »

Pour Clément Marot, l'épître était la forme poétique qui se prêtait le mieux aux enjeux de la rhétorique. Qu'elle présente l'humiliation fouguese de la tapinose ou bien l'humilité hyperbolique de l'amplification, la missive en vers devient le véhicule par excellence pour abaisser ses rivaux ou bien pour obtenir l'objet de sa requête. Dépouillé de la prophylaxie de la familiarité, ce *pathos* s'esquisse encore plus nettement, comme dans les épîtres adressées à la cour de Lorraine.

Pascale MOUNIER, « Les requêtes répétées dans les *Cent rondeaulx / Et cinq avec*. Enjeux de la reformulation en série discursive »

Dans les *Cent rondeaulx / Et cinq avec*, la requête est configurée à l'aune d'un genre original mêlant récit, dialogue et lyrisme, alors que les personnages la reformulent d'une pièce à l'autre. L'article dégage les enjeux rhétoriques de la production sérielle de demandes à partir des principes de l'*epistola petitoria*. La description et l'analyse du corpus tiennent compte de trois échelles où la reformulation agit sur la requête : l'énoncé, le poème à forme fixe et l'échange à deux voix.

Véronique ADAM, « Le discours de la requête dans l'anthologie poétique du premier XVII^e (1597-1627). Compilation hétérogène ou pratique unifiée ? »

Les anthologies du premier XVII^e siècle font figurer des requêtes dans la poésie lyrique, héroïque et polémique, mais limitées au point d'être déséquilibrées. La ténuité de l'objet de la requête est frappante dans le genre de l'épigramme. En outre, la représentation du requérant prend le dessus sur les autres lieux de la requête (éloge du destinataire ou justification de l'objet de la demande), si bien que la requête disparaît parfois au profit de l'invective ou du monologue.

Christine NOILLE, « Le traitement de la *petitio* dans l'intrigue dramatique »

La *petitio* concourt à la dynamique de la scène, en ce qu'elle prend en compte les réactions du destinataire, présumé récalcitrant. Elle s'hybride alors en plainte ou en défense. En outre, comme le destinataire de la requête réagit selon différentes modalités allant de l'acceptation ou du refus à la poursuite d'autres fins rhétoriques, la *petitio* acquiert un effet sur la conduite de l'intrigue. Il existe ainsi une catégorie de pièces où les scènes de requête constituent le nœud de l'action.

Christiane DELOINCE-LOUETTE, « Astyanax ou la paix. La requête tragique d'Ulysse à Andromaque dans *La Troade* de Garnier (1579) »

L'analyse de la séquence dans laquelle Ulysse demande à Andromaque de livrer son fils cristallise les enjeux de la constitution des personnages et de la portée de l'intrigue. Reconfigurée chez Garnier d'après ses sources latines, cette séquence révèle des personnages proches de la civilité courtisane de la Renaissance. La brutalité de la tragédie se trouve atténuée dans cette requête proche de la *concliatio* et ouvrant la possibilité d'une réconciliation entre vaincus et vainqueurs.

Lauriane MAISONNEUVE, « La *petitio* au théâtre. Un patron rhétorique pour les tragédies du XVII^e siècle ? »

Le genre théâtral accueille difficilement l'ensemble des lieux de la requête en une seule tirade : les dramaturges comme Corneille ou Racine privilégient l'insertion de ces lieux sous forme de séquences comparables à des figures de pensée. La tragédie, par nature réticente à voir accorder des demandes, est ainsi riche de postures énonciatives plus ou moins masquées qui nourrissent des séquences de requêtes et participent à la constitution de la logique de la pièce.